



factoryz

Comment partager ?

<https://sorguesducomtat.factoryz.fr/>

Copiez ce lien dans votre navigateur internet, vous accédez à la plateforme digitale « Sorgues du Comtat Factoryz »

1 - Créez gratuitement votre compte entreprise sur la plateforme

2 - Découvrez les ressources disponibles et les besoins des entreprises de votre territoire

Renseignez vos ressources disponibles et/ou vos besoins

3 - Contactez l'entreprise avec laquelle vous voulez mutualiser une ressource via la plateforme

4 - Etablissez une convention de partenariat avec cette entreprise

5 - Mutualisez !

Pour tout contact : service.eco@sorgues-du-comtat.com

« SORGUES DU COMTAT FACTORYZ »

*Partagez et mutualisez vos ressources
avec d'autres acteurs économiques
des Sorgues du Comtat !*

En réponse aux enjeux de transition économique et écologique, la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat, via la plateforme « Sorgues du Comtat Factoryz » offre aux acteurs économiques de son territoire une solution innovante de mutualisation, partage et réemploi de leurs ressources : compétences, équipements, infrastructures, flux matières et formations.

Quoi partager ?

Rentabilisez vos investissements matériels

Certains de vos équipements ou de vos locaux sont inutilisés, même ponctuellement ? Rendez-les disponibles en partage. Vous réfléchissez à l'acquisition d'un équipement ou d'une machine ? Pensez à regarder auparavant si une autre entreprise en propose à la mutualisation.

Ayez le bon réflexe, laissez-vous tenter par le partage de matériel !

Transformez vos co-produits en matière première

Votre activité génère des produits dont vous ne savez que faire, bois, plastiques, copeaux, consommables... et vous payez pour les évacuer ? Proposez-les afin qu'ils deviennent la matière première d'une autre entreprise.

Voyez loin, vous êtes l'acteur principal d'une démarche vertueuse !

Valorisez les compétences de vos salariés

Une variation d'activité en vue ? Pensez à proposer à vos salariés de mettre leurs compétences au service d'une autre entreprise de votre territoire. Vous avez besoin d'une expertise particulière ? Celle-ci est sûrement disponible à proximité !

Soyez pragmatique, osez le partage de compétences !

Réduisez vos coûts de formation

Boostez la montée en compétences de vos salariés. Privilégiez les formations inter-entreprises et partagez les coûts.

Soyez imaginatif, favorisez les économies et gardez la qualité !

Pourquoi partager ?

L'activité de mutualisation de ressources fait découvrir des richesses insoupçonnées. La création de liens entre entreprises de tailles et de métiers différents démultiplie les possibilités de trouver des solutions à leurs besoins. Elle offre l'opportunité à toutes les entreprises et aux autres acteurs économiques de contribuer au niveau de leur territoire en les invitant collectivement dans un modèle économique plus collaboratif.

Matériels, Equipements, Locaux : Il arrive souvent que du matériel ne soit plus utilisé, remplacé par un équipement plus productif, ou peu utilisé : mutualiser permet d'économiser, de rentabiliser des investissements et de réduire son impact environnemental.

Matériaux : Les sous-produits, matières et consommables qui pour une entreprise n'ont plus de valeur sont soit jetés soit évacués. Cette évacuation peut être payante. Les caractériser finement, les rendre visibles et disponibles des autres entreprises du territoire leur donne l'opportunité d'une seconde vie.

Compétences : Il est presque impossible pour une entreprise de bénéficier en interne de toutes les compétences, et plus l'entreprise est petite, plus c'est difficile. La mutualisation de compétences permet aux chefs d'entreprises de trouver des solutions.

Formations : Les chefs d'entreprises de PME et TPE font part d'une formation qu'ils lancent pour des salariés ou peuvent se raccrocher à une formation initiée par une autre entreprise du territoire. Cette massification permet d'optimiser les formations et de réduire les coûts pour chaque entreprise.